



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Parks Canada Agency**  
**1300 - 635 8 Ave SW**  
**Calgary, AB T2P3M3**  
**Bid Fax: 1-866-246-6893**

**AMENDMENT / MODIFICATION**

**007**

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**  
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**Parks Canada Agency**  
**Suite 1300**  
**635 - 8 Ave SW**  
**Calgary, AB T2P3M3**

<b>Title-Sujet</b> Enlèvement des matières dangereuses, démolition de l'hôtel et de la station-service et remise en état du site – Col Rogers Ouest, parc national des Glaciers		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P420-17-5464/B		<b>Date:</b> 26 février 2018
<b>GETS Reference No. – No de reference de SEAG</b> PW-18-00813590		<b>Amendment No. - N° de la modif.</b> 7
<b>Solicitation Closes:</b>		
<b>at – à</b> 02:00 PM	<b>on – le</b> 1 mars 2018	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MST - HNR
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/>	<b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Rebecca Chen		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (403) 292-8509		<b>Fax No. – No de FAX:</b> 1-866-246-6893
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b> See Herein – Voir ici		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)**

<b>Vendor/Firm Name</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone:</b> _____	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b> _____	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## Modification 07

La présente modification a pour but de distribuer les questions et réponses

### A) QUESTIONS ET RÉPONSES

**Q28** Dans de multiples sections de l'AO, un ingénieur en géotechnique est requis pour inspecter divers matériaux. Est-ce que l'entrepreneur est responsable de fournir un ingénieur en géotechnique?

Références : section 02 41 16: 3.4.2, section 02 50 00: 1.2.23, section 31 22 13: 2.1.1.1, section 31 23 33.01: 3.9.1

**R28** Oui, l'entrepreneur doit fournir un ingénieur en géotechnique, s'il y a lieu. L'intention couvre deux volets : **(1)** s'assurer que l'entrepreneur respecte les exigences appropriées concernant les pentes/l'étalement durant les excavations, d'après les directives et règlements applicables et, au besoin, d'après les recommandations d'un ingénieur en géotechnique, et **(2)** s'assurer que les matériaux de remblai utilisés sont de granulométrie/qualité appropriées et compactés selon le devis approprié en fonction de l'utilisation future connue du site (bloc sanitaire derrière une station de service, aire de fréquentation diurne, terrain de stationnement pour visiteurs/chemin, etc.).

**Q29** Quels sont les paramètres pour l'échantillonnage de l'eau souterraine? L'entrepreneur doit-il s'en tenir aux hydrocarbures, ou doit-il inclure aussi les métaux préoccupants? Référence : section 01 33 00: 1.3

**R29** L'échantillonnage de l'eau souterraine n'est requis que pour les activités d'assèchement (et pour l'élimination et le rejet). L'entrepreneur doit consulter les études/rapports environnementaux antérieurs pour les paramètres d'échantillonnage de l'eau souterraine et les résultats pour le site, et échantillonner selon la même série de paramètres. En général, cela comprend diverses analyses d'hydrocarbures et de métaux. Si on prévoit rejeter cette eau sur le site, l'entrepreneur **doit** préalablement consulter le surveillant de la construction de WSP et le gestionnaire de projet de l'APC pour s'assurer que les bons paramètres ont été sélectionnés pour l'analyse. Les résultats de ces échantillonnages doivent être communiqués au groupe WSP et à l'APC avant le rejet.

**Q30** Connaît-on l'épaisseur du revêtement bitumineux présent sur le site?

**R30** On ne connaît pas l'épaisseur exacte (laquelle varie probablement sur le site en raison des nombreux travaux de réfection du revêtement et de ragréage passés), mais on estime que l'épaisseur de l'asphalte est d'environ 125 mm ± 25 mm.

**Q31** Comme WSP sera déjà sur le site, pourrions-nous les engager pour des services-conseils, des essais, etc.?

**R31** Non, WSP a été retenu par Parcs Canada comme expert-conseil tiers pour agir pour le compte de Parcs Canada dans son meilleur intérêt. Ils vont assurer la surveillance et la vérification des travaux effectués par les entrepreneurs retenus. Par conséquent, si l'entrepreneur retenait également leurs services, il pourrait y avoir conflit d'intérêts.

**Q32** En général, à quel moment de l'année a lieu le dégel du sol?

**R32** Cela varie beaucoup et dépend principalement des chutes de neige annuelles et des températures en fin de saison. La couverture de neige agit comme un isolant, mais comme il faudra déneiger la majorité du site pour les travaux d'élimination des poussières d'amiante et de démolition, cet isolant sera enlevé, ce qui aura pour effet d'augmenter la profondeur de la couche gelée. Les températures quotidiennes moyennes (des 30 dernières années environ) pour le col de Rogers montent au-dessus de zéro en avril; mais pour être prudent, on peut présumer que le sol sera gelé jusqu'à la mi-mai ou la fin mai.

**Q33** Y a-t-il une source d'eau sur le site? Une borne-fontaine?

**R33** Oui, il y a une borne-fontaine qui peut être utilisée par l'entrepreneur retenu pour de l'eau **non potable**.

**Q34** Comme le tableau des prix unitaires ne comprend que l'amiante, tel que noté entre les crochets, devons-nous inclure les autres matières dangereuses dans la soumission de base?

Solicitation No. - N° de l'invitation  
5P420-17-5464/B

Amd. No. - N° de la modif.  
007

Buyer - l'acheteur  
Rebecca Chen

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
420.10

File Name - Nom du dossier  
Enlèvement des matières dangereuses, démolition de l'hôtel et de la station-  
service et remise en état du site

---

**R34** Oui. Comme nous l'avons indiqué à la R8, aucune peinture n'aura à être éliminée en tant que déchet dangereux. L'entrepreneur devrait consulter le rapport de WSP sur le relevé des matières dangereuses et des substances désignées pour un résumé des matières dangereuses (autres que l'amiante) qui pourraient devoir être enlevées et éliminées en tant que déchets dangereux, puis les inclure dans sa soumission de base.

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**